

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lille, le 29/02/2024

AGRICULTURE

Ouverture de permanences agricoles multi-administrations

Afin de concrétiser l'engagement du Président de la République d'un traitement rapide et en proximité des demandes des agriculteurs, le Gouvernement a décidé le 27 février 2024 d'organiser des permanences agricoles au plus près des exploitations.

Ces permanences visent à prendre en charge de façon personnalisée les problématiques et difficultés auxquelles font face les agriculteurs au quotidien sur leur exploitation. Elles seront assurées, sous l'égide des sous-préfets d'arrondissements, par des agents de la direction régionale des finances publiques (DRFiP), de la direction départementale des territoires et de la mer (DDTM), de la direction départementale de la protection des populations (DDPP) et de l'office français de la biodiversité (OFB). La direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF), la direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) et la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) seront associées en tant que de besoin.

Ces permanences se tiendront dans tous les arrondissements du département du Nord dès la semaine prochaine :

| Arrondissement | Jours et horaires des permanences | Adresse des permanences |
|------------------------------------|-----------------------------------|---|
| Arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe | Les jeudis de 13h30 à 16h30 | En sous-préfecture d'Avesnes-sur-Helpe 1, rue Claude Erignac A partir du 14 mars, à la maison de l'État plateau Chémerault |
| Arrondissement de Cambrai | Les lundis de 14h00 à 17h30 | En sous-préfecture de Cambrai Place Fénelon Salle Fénelon |
| Arrondissement de Douai | Les mardis de 14h00 à 17h30 | En sous-préfecture de Douai 642, Boulevard Albert 1 ^{er} Salle Monet |
| Arrondissement de Dunkerque | Les jeudis de 08h30 à 12h00 | En sous-préfecture de Dunkerque 27, Rue Thiers Salle Vauban |
| Arrondissement de Lille | Les mardis de 09h30 à 12h00 | Dans les locaux de la direction départementale des territoires et de la mer 62, boulevard de Belfort Salle Sambre |
| Arrondissement de Valenciennes | Les mercredis de 14h00 à 17h30 | En sous-préfecture de Valenciennes 6, avenue des Dentellières Salle Chateau |

Bertrand Gaume, préfet de la région Hauts-de-France, préfet du Nord, et l'ensemble des services de l'État et opérateurs sont mobilisés pour apporter des réponses dans les meilleurs délais aux difficultés recensées.

Préfecture du Nord

Service régional de la communication interministérielle

Tél : 03 20 30 52 50

Mél : pref-communication@nord.gouv.fr

12-14, rue Jean sans Peur - CS 20003

59 039 LILLE Cedex

